



---

## Signature du protocole d'accord et levée du préavis de grève

Madame Marie-Laure Phinéra-Horth, Présidente de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral se félicite de l'accord partiel signé avec les organisations syndicales FO CACL et CDTG-CFDT qui lève le préavis de grève du vendredi 24 avril.

Les groupes de travail paritaires qui seront mis en place dans le cadre du protocole signé doivent permettre d'améliorer durablement les conditions de travail des personnels de la CACL et de la Régie Communautaire de Transport et par voie de conséquence le service rendu aux usagers.

### CONTACTS PRESSE

**Eric Lafontaine**  
**Directeur de Cabinet de la Présidente**  
Tél: 0694 39 70 48  
Mail : eric.lafontaine@cacl-guyane.fr

**Cassandre Néron Padovani**  
**Responsable de la communication**  
Tél : 05 94 28 90 56  
Mail : cassandre.neron-padovani@cacl-guyane.fr